

Mermoz Avocats conseille Groupe Bertrand pour l'acquisition de Pitaya acteur majeur de la *street food* thaïlandaise.

Mermoz Avocats a accompagné Groupe Bertrand, acteur majeur de la restauration en France, pour l'acquisition de l'enseigne de *street food* thaïlandaise ainsi que les enseignes Anhja, Poké Thaï et Monkey Market, ayant généré un chiffre d'affaires de 120 M€ en 2021.

Pitaya est une chaîne de restaurant *street food* thaïlandaise fonctionnant en réseau en France comptant plus de 150 restaurants avec également des implantations au Benelux, en Espagne, en Suisse, au Royaume-Uni et aux Emirats Arabes Unis.

Groupe Bertrand est le numéro 1 indépendant de la restauration en France et exploite entre autres les enseignes de restauration à table Hippopotamus, Léon, Volfoni et Au Bureau.

Cette nouvelle acquisition vise à renforcer la présence du Groupe Bertrand dans la restauration rapide et la *street food*. S'il était déjà présent sur le secteur de la restauration rapide (avec Burger King et Itsu), il lui manquait notamment la cuisine thaïlandaise.

Groupe Bertrand entend bien poursuivre l'expansion de la marque Pitaya en France et accélérer son déploiement international, potentiellement avec de nouveaux formats. L'acquisition devrait être finalisée au cours du dernier trimestre 2022.

Intervenants :

L'équipe **Mermoz** qui a conseillé **Groupe Bertrand** était composée de :

Corporate : Gilles Roux, Tristan Segonds, Associés – Marion Salus, Avocat

Fiscal : Laurent Ragot, Associé

Social : Catherine Nahmias-Ferrandini, Associé

Contrats commerciaux et propriété intellectuelle : Régis Mahieu, Associé

Le Cédant (Kadir Guclu) était conseillé par le cabinet BG2V (Jérôme Albertin).

A propos de Mermoz Avocats - www.mermoz.law / [Linkedin](#)

Mermoz est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant pluri-disciplinaire disposant d'un savoir-faire de premier plan dans le cadre d'opérations transactionnelles, notamment dans le secteur du *private equity* et des fusions-acquisitions.

Le cabinet est présent à Paris, Lyon et Bruxelles.

Composé d'équipes expérimentées, le cabinet compte une cinquantaine de professionnels et intervient tant en conseil qu'en contentieux. Cette dualité permet d'accompagner ses clients tout au long de leurs projets et opérations stratégiques, quelles qu'en soient la nature et l'évolution, en leur apportant sécurité juridique et les clés pour décider.

Les équipes s'appuient sur des compétences complémentaires en opérations transactionnelles et notamment dans les domaines du *private equity*, de la fiscalité, du financement, du *restructuring*, de la concurrence et de la distribution, des pratiques contractuelles complexes, des données personnelles, du droit social et du contentieux des affaires.

Investisseurs financiers, groupes industriels, entreprises de services ou encore dirigeants, fondateurs et entrepreneurs, sont les acteurs économiques conseillés par Mermoz.

Avec une équipe multiculturelle et grâce à un réseau solide de partenaires à l'étranger, Mermoz accompagne aussi bien ses clients dans leurs projets à l'international que les entreprises étrangères basées en France ou souhaitant se développer sur le marché français.

Contact communication : Lyonelle le Piouff-Cruchon – lyonellepc@novel-communications.com – T. +33 610 863 042